

## Politique de membrariat de Danse Laurentides

Lien page membrariat site Danse Laurentides :

<https://danselaurentides.com/index.php/adhesions/>

Objectifs : nourrir le sentiment d'appartenance de ses membres, impliquer et engager sa communauté, mobiliser les partenaires et participants à démontrer leur appui moral, créer un bassin (répertoire) d'artistes de qualité et d'acteurs régionaux du milieu intéressés à la danse, choisir un conseil d'administration parmi un plus grand nombre de gens du milieu, faciliter la concertation, faire rayonner l'organisme et ses membres et comptabiliser les participants aux activités.

### Calendrier

Campagne d'adhésion en septembre

Année d'adhésion : 1er janvier au 31 décembre

### Moratoire - projet pilote

Jusqu'au 31 décembre 2022, les cotisations et le formulaire d'inscription sont facultatifs afin de devenir membre, puisque tous les avantages offerts aux membres ne sont pas à leur plein potentiel.

### Catégories de membres

- Artiste en danse
- Compagnie de danse
- Travailleur.se. culturel
- Diffuseur
- Associé

### ARTISTE EN DANSE

Détails :

Inclus les chorégraphes, les interprètes, les répétiteur.rice.s, les enseignant.e.s de danse

Conditions :

- Être un artiste professionnel<sup>1</sup>
- Remplir le formulaire d'inscription
- Payer une cotisation annuelle de 15\$ (ne s'applique pas pour 2022)

Avantages :

- Rabais (10%) sur les stages et sur certaines autres activités de perfectionnement

---

<sup>1</sup> Selon les critères du CALQ, un artiste professionnel :

- se déclare artiste professionnel(le);
- crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur(-trice) ou d'interprète [en danse];
- a une reconnaissance de ses pairs;
- diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux ou un contexte reconnu par les pairs.

## Politique de membrariat de Danse Laurentides

- Rabais (10%) sur les spectacles
- Aucun frais d'inscription aux appels de projets
- Accès gratuit aux soirées réseautages
- Paraître dans le répertoire de Danse Laurentides (répertoire prévu pour fin 2022)
- Promouvoir ses activités sur nos plateformes (site, infolettre)
- Avoir accès à un service expert en danse

### COMPAGNIE DE DANSE

#### Détails

Inclus les compagnies de danse et les collectifs

#### Conditions :

- Pour les compagnies, être enregistré en tant que compagnie
- Pour les collectifs, être constitué d'au moins deux artistes professionnels<sup>1</sup>
- Fournir une résolution signée par le conseil d'administration nommant un représentant
- Remplir le formulaire d'inscription
- Payer une cotisation annuelle de 40\$ (ne s'applique pas pour 2022)

#### Avantages :

- Rabais (10%) sur les stages et sur certaines autres activités de perfectionnement pour les artistes du collectif ou de de la compagnie (4 artistes maximum simultanément)
- Rabais (10%) sur les spectacles
- Aucun frais inscription aux appels de projets
- Accès gratuit aux soirées réseautages
- Paraître dans le répertoire de Danse Laurentides (répertoire prévu pour fin 2022)
- Promouvoir ses activités sur nos plateformes (site, infolettre)
- Avoir accès à un service expert en danse

### TRAVAILLEUR.SE CULTUREL

#### Détails :

Inclus les travailleur.se.s culturels en danse et pluridisciplinaires

#### Conditions :

- S'identifier comme travailleur.se.s culturel
- Remplir le formulaire d'inscription
- Payer une cotisation annuelle de 20\$ (ne s'applique pas pour 2022)

## Politique de membrariat de Danse Laurentides

### Avantages

- Rabais (10%) sur les spectacles
- Accès gratuit aux soirées réseautages
- Paraître dans le répertoire de Danse Laurentides (répertoire prévu pour fin 2022)
- Promouvoir ses services sur nos plateformes (site, infolettre)
- Avoir accès à un service expert en danse

### DIFFUSEURS

#### Détails :

Inclus les diffuseurs spécialisés ou pluridisciplinaires, les organismes de services et les organismes à mandat mixte reliés à la danse

#### Conditions :

- Être légalement constitué en organisme ou entreprise privée
- Avoir dans sa mission de diffuser des spectacles ou d'offrir des services reliés à la danse
- Remplir le formulaire d'inscription
- Payer une cotisation annuelle de 80\$ (ne s'applique pas pour 2022)

### Avantages

- Rabais (10%) sur les spectacles
- Accès gratuit aux soirées réseautages
- Paraître dans le répertoire de Danse Laurentides (répertoire prévu pour fin 2022)
- Promouvoir ses services sur nos plateformes (site, infolettre)
- Avoir accès à un service expert en danse

### ASSOCIÉS

#### Détails :

Inclus les municipalités, mrc, artistes autres disciplines, amateur de danse, écoles de danse, etc.

#### Conditions :

- Remplir le formulaire d'inscription
- Payer une cotisation annuelle à la hauteur de son envie (l'année débute le 1er janvier)

## Politique de membrariat de Danse Laurentides

### Comment devenir membre

- Lire la description des catégories et choisir celle qui vous correspond
- Remplir le formulaire d'inscription approprié
- Payer la cotisation, sur réception de la facture (ne s'applique pas pour 2022)\*
  - par Virement Interac au info@danselaurentides.com (les taxes ne sont pas applicables)
  - indiquer le numéro de facture dans la raison/remarque
  - comme question secrète : **adhesion**, réponse : **danselaurentides**
  - vous recevrez une confirmation de votre adhésion et un reçu par courriel avec votre carte de membre

\* Nous vous invitons, pour l'année 2022, à donner une cotisation facultative à la hauteur de votre capacité, si vous le désirez, sur notre [plateforme de dons](#).

### Profils du CA

Catégorie Artiste en danse = 3 sièges

- Artiste en danse des Laurentides (2 sièges)
- Artiste en danse de l'extérieur des Laurentides (1 siège)

Catégorie Compagnie de danse = 1 siège

Catégorie Travailleur.se. culturel = 1 siège

Catégorie Diffuseur = 2 sièges

- Diffuseur pluridisciplinaire (1 siège)
- Diffuseur spécialisé en danse (1 siège)

Catégorie Associé = 2 sièges

- Artiste autre discipline (1 siège)
- Citoyen OU organisme ou entreprise (1 siège)

Si pas de candidature dans la sous-catégorie, la place se transfert dans l'autre sous-catégorie. Si pas de candidatures dans la catégorie, la place se transfert à la sous-catégorie non comblée, même si la catégorie est pleine. L'élection est dans ce cas commune.